

Pages de Profils



En 2009, le cœur de « l'industrie du commerce » en Nord-Pas-de-Calais emploie 85 600 salariés en équivalent temps plein répartis dans 5 500 établissements.

Secteur phare, tant dans la région que hors de ses frontières, il se singularise par une implantation forte et historique des activités liées à la vente à distance et plus généralement par la présence de nombreux sièges sociaux de grandes enseignes qui amène à considérer la région comme l'un des berceaux de la distribution française.

La présence marquée de ces sièges sociaux influe de façon significative sur le profil des salariés : dans ce secteur, le Nord-Pas-de-Calais compte 13 % de cadres supérieurs, c'est 5 points de plus qu'au niveau national.

En outre, la concentration des sièges sociaux assure à la filière une dimension nationale. Ces derniers contrôlent plus de 120 000 emplois en dehors de la région, témoignant de la forte propension des entreprises à se développer hors des frontières régionales.

L'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais

Philippe Rodriguez

Thomas Vacher

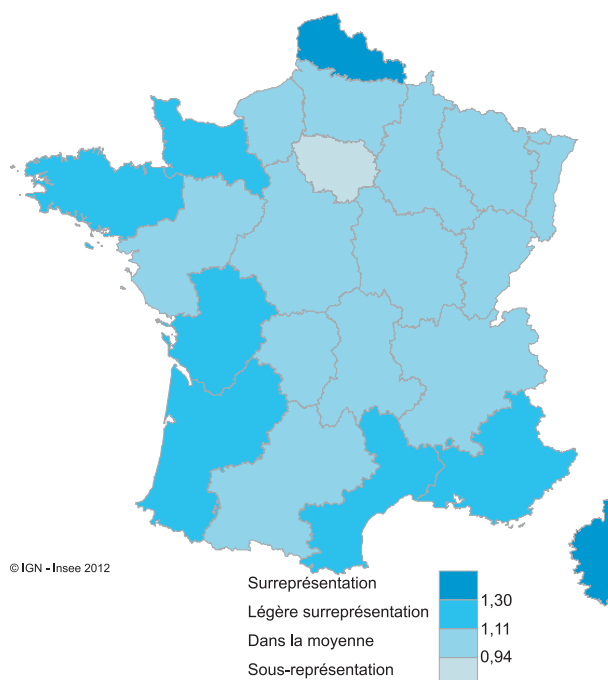
Nicolas Hosdez

Mathieu Wyckaert

Service études et diffusion



Carte : INDICE DE SPÉCIALISATION DU COEUR DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE EN 2009



Source : Clap, Sirene, Lifi (Insee).

Le Pôle de compétitivité des industries du commerce (Picom) a inscrit dans son contrat de performance la nécessité de mieux appréhender les dynamiques économiques qui s'exercent au sein de la filière en France et particulièrement en Nord-Pas-de-Calais. C'est à l'évidence, pour le Picom et ses partenaires publics de la région, le Conseil régional et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, une démarche d'analyse importante pour animer la filière et renforcer sa compétitivité. Cette filière montre des spécificités qui la distinguent de la simple juxtaposition de secteurs d'activités ; en outre, elle présente un profil de développement répondant aux orientations stratégiques de développement de la région : création d'emplois qualifiés, constitution d'établissements à vocation nationale et internationale, développement de l'innovation, effets d'entraînement dans l'économie régionale... Cependant, les contours de la filière échappent aux nomenclatures statistiques officielles ; ils traduisent la démarche stratégique portée par le Picom et ses partenaires qui prend en compte un ensemble de secteurs ayant entre eux des liens économiques significatifs. Dans cette étude, ces contours ont été approchés statistiquement en s'appuyant sur les nomenclatures d'activité françaises. Le champ retenu regroupe des entreprises ayant une activité suffisamment significative : sont exclues les entreprises artisanales et celles de moins de quatre salariés.

L'industrie du commerce se positionne comme un pôle orienté services, à l'exclusion de toutes activités de fabrication. Il se décompose en conséquence en deux grands sous-ensembles : le cœur, regroupant le commerce dans toute sa diversité et le halo, intégrant tous les secteurs économiques qui supportent l'activité des enseignes [Encadré 1](#).

Le cœur de l'industrie du commerce comprend l'ensemble des activités au sens de la nomenclature du commerce de détail hors

automobile à l'exception des pharmacies, des buralistes et des commerçants sur les marchés. À ces activités sont ajoutées les centrales d'achats et les détaillants de pièces automobiles.

Cette approche, de type filière, permet d'estimer à 85 600 équivalents temps pleins les emplois pour le cœur en Nord-Pas-de-Calais, jusqu'à 110 200 en ajoutant le halo, à rapprocher des 156 800 emplois ETP que comprend la région sur toutes les formes confondues d'activités relevant du commerce.

UNE FORTE PRÉSENCE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Le commerce est une spécificité du Nord-Pas-de-Calais. Le cœur de l'industrie du commerce représente 7,2 % de l'emploi total de la région en 2009, soit une proportion

plus élevée qu'au niveau national qui se situe à 5,3 %. L'impact sur l'emploi s'est même renforcé entre 2007 et 2009 puisque le Nord-Pas-de-Calais a gagné 2 100 emplois dans le cœur de l'industrie du commerce alors qu'ils ont reculé de 35 300 au niveau national. Ainsi, en 2009, le cœur de l'industrie du commerce du Nord-Pas-de-Calais rassemble près de 85 600 emplois au sein de 5 500 établissements : ce sont 1 057 000 emplois, répartis dans 85 300 établissements en France métropolitaine [Tableau 1](#).

La part de la masse salariale de l'industrie du commerce rapportée à la masse salariale de chaque région constitue un bon indicateur pour mesurer le degré de spécialisation de chacune d'entre elles. Hormis le cas particulier de la Corse, dont le tissu productif est peu diversifié, le Nord-Pas-de-Calais sort en tête [Carte](#).

Tableau 1 : PART DE L'EMPLOI DU COEUR DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE DANS L'EMPLOI TOTAL EN 2009, EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Unités : nombre, %

	Emploi total		Emploi du cœur de l'industrie du commerce		Part de l'industrie du commerce dans l'emploi total (en %)	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009
France métropolitaine	19 918 244	20 052 386	1 091 843	1 056 533	5,5	5,3
France de province	15 062 090	15 128 105	861 399	831 372	5,7	5,5
Nord-Pas-de-Calais	1 172 215	1 188 700	83 459	85 558	7,1	7,2

Source : Clap 2007 et 2009 (Insee).

Cette spécialisation de l'industrie du commerce s'accompagne par ailleurs d'une concentration élevée de la masse salariale dans la région. Ainsi, en Nord-Pas-de-Calais, près de 20 % de celle-ci reposent sur les dix principaux établissements de la région : c'est une proportion quatre fois plus élevée qu'en Île-de-France où les dix principaux établissements n'en concentrent que 5 % [Graphique 1](#).

UNE SURREPRÉSENTATION DE LA VENTE À DISTANCE

La vente à distance (VAD) explique en grande partie le degré de spécialisation du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, ce secteur occupe 11,6 % des effectifs en équivalent temps plein (ETP) de l'industrie du commerce nordiste contre 2,3 % en moyenne pour la France de province. De fait, de grandes enseignes de la VAD (*La Redoute, Les 3 Suisses*) ont leur siège social dans le Nord-Pas-de-Calais justifiant cette particularité [Tableau 2a](#).

Le poids de la vente à distance conduit à isoler ce secteur afin de mesurer la répartition entre les autres branches du commerce physique [Tableau 2b](#). Une forte spécificité de la région Nord-Pas-de-Calais est à noter dans les grands secteurs de la distribution spécialisée. Cela s'explique par l'origine de grandes enseignes dans le domaine du sport, du bricolage et de l'habillement qui ont comme berceau d'origine la région Nord-Pas-de-Calais. La proportion respective entre les deux grandes branches du commerce – distribution à dominante alimentaire d'une part (hyper-marchés et supermarchés notamment) et distribution spécialisée d'autre part – marque une différence significative dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, les enseignes spécialisées comptent pour près de 50 % de l'emploi hors VAD dans la région, contre 45 % en moyenne des régions de province.

Certes, les entreprises du commerce de détail en magasin non spécialisé, qui comportent principalement des commerces à prédominance alimentaire, présentent un poids économique majeur, notamment sur le front de l'emploi. Près de 37 600 ETP y sont employés soit 7,1 % du total métropolitain, du fait de la place occupée par des grandes enseignes comme *Auchan, Carrefour* ou encore les supermarchés Match sans oublier les hard discounters tels *Lidl, Aldi* ou *Dia*. Pour autant, ce poids est inférieur à celui observé dans les autres régions, du fait de la place prise par les magasins spécialisés.

LE NORD-PAS-DE-CALAIS DOIT SON RAYONNEMENT À LA PRÉSENCE DE SIÈGES SOCIAUX

La forte présence du cœur de l'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais est également due à l'implantation, souvent de longue date, de sièges sociaux d'enseignes dont le rayonnement est le plus souvent international. C'est un atout indéniable pour la région qui doit cette attractivité prépondérante tant à sa situation géographique favorable qu'à son histoire.

Cette spécificité régionale est mise en lumière par l'étude des centres de décision de la filière de l'industrie du commerce. Un centre de

décision est soit la société mère du groupe, soit le siège social de l'entreprise si celle-ci n'est pas contrôlée par un groupe. De ce fait, les effectifs salariés de la région se répartissent entre les effectifs autonomes, c'est-à-dire ceux des établissements dont le centre de décision est situé dans la région, et ceux dépendant d'un centre de décision situé hors de la région. Mais il convient aussi d'introduire une troisième catégorie puisque les enseignes françaises ont au moins une couverture nationale ce qui conduit à prendre en compte également les effectifs situés en dehors de la région mais qui dépendent de centres de décision situés dans la région.

Tableau 2a : RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE EN 2009

Unités : nombre, %

	Part d'ETP (en %)		ETP		
	Nord-Pas-de-Calais	Province	Nord-Pas-de-Calais	Province	France métropolitaine
Magasin non spécialisé	44,0	52,4	37 626	435 437	526 925
Magasin alimentaire	1,3	1,8	1 073	14 797	21 095
Magasin d'équipements du foyer	13,8	14,3	11 782	118 615	149 491
Magasin biens culturels et loisirs	6,0	4,9	5 129	40 656	52 809
Autre magasin spécialisé	18,7	17,9	15 992	148 630	210 965
Vente à distance	11,6	2,3	9 935	19 357	24 772
Autre	4,7	6,5	4 021	53 880	70 476
Industrie du commerce	100,0	100,0	85 558	831 372	1 056 533

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee).

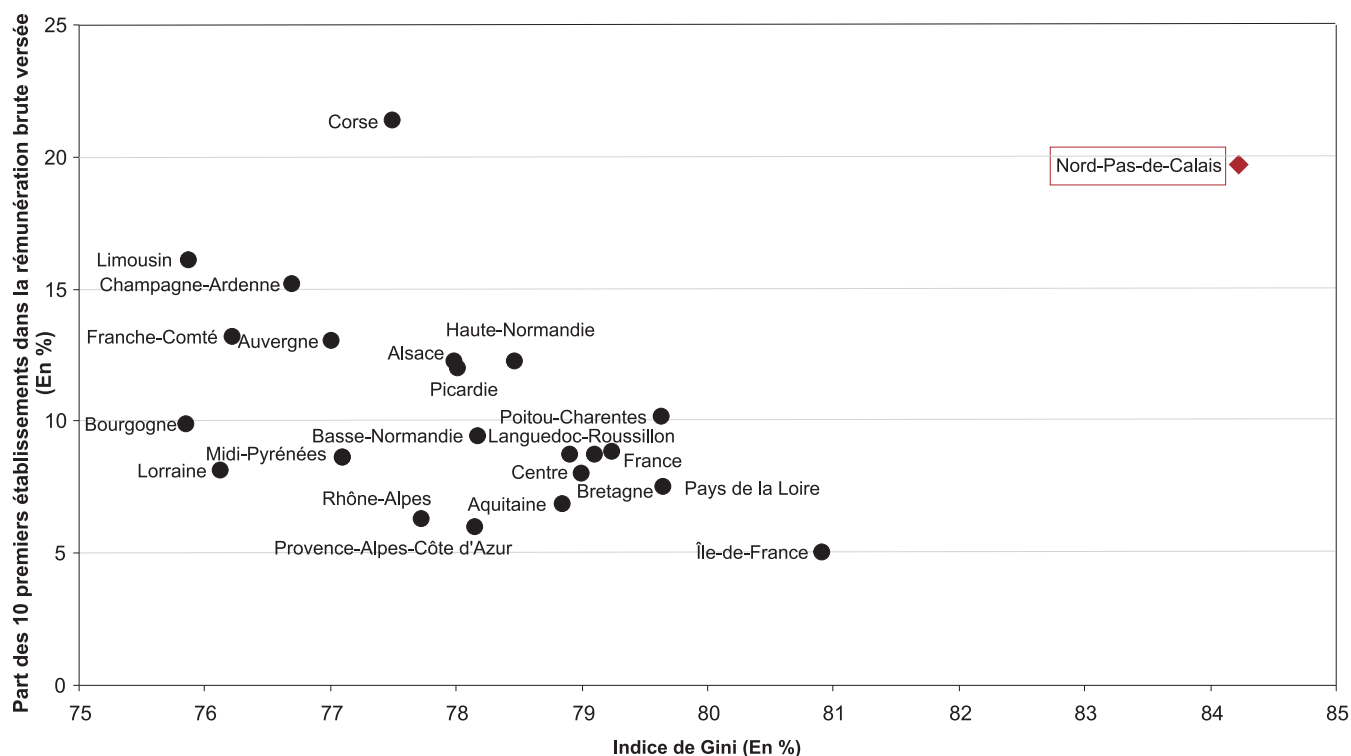
Tableau 2b : RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE EN 2009 HORS VENTE À DISTANCE

Unités : nombre, %

	Part d'ETP (en %)		ETP		
	Nord-Pas-de-Calais	Province	Nord-Pas-de-Calais	Province	France Métropolitaine
Magasin non spécialisé	49,8	53,6	37 626	435 437	526 925
Magasin alimentaire	1,4	1,8	1 073	14 797	21 095
Magasin d'équipements du foyer	15,6	14,6	11 782	118 615	149 491
Magasin bien culturels et loisirs	6,8	5	5 129	40 656	52 809
Autre magasin spécialisé	21,1	18,3	15 992	148 630	210 965
Autre	5,3	6,6	4 021	53 880	70 476
Industrie du commerce (hors VAD)	100	100	75 623	812 015	1 031 761

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee).

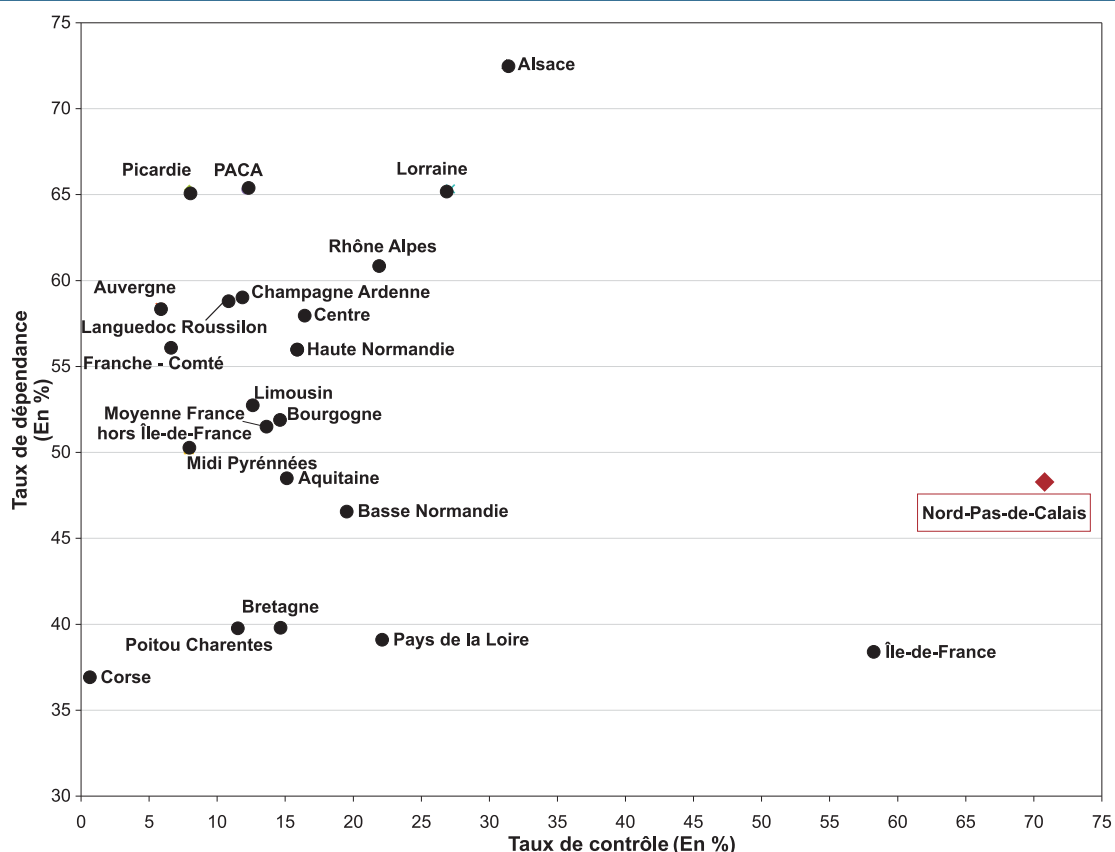
Graphique 1 : MESURES DE CONCENTRATION DANS LE CŒUR DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE EN 2009



Note de lecture : l'indice de Gini oscille entre 0 et 100, proche de 0 il indique une très faible concentration, proche de 100 il indique une très forte concentration. Ainsi, avec un indice de Gini proche de 84 en Nord-Pas-de-Calais, la masse salariale dans l'industrie du commerce y est très concentrée au sein de quelques établissements, davantage que dans les autres régions de France.

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee).

Graphique 2 : TAUX DE CONTRÔLE ET TAUX DE DÉPENDANCE DES ÉTABLISSEMENTS DES RÉGIONS FRANÇAISES



Définitions : le taux de contrôle par la région est le rapport entre les effectifs situés hors de la région contrôlés par des centres de décision de la région (cf tableau 3) et le total des effectifs contrôlés par les centres de la région. Le taux de dépendance de la région est le rapport entre les effectifs salariés de la région qui dépendent de centres de décision situés en dehors de la région et l'ensemble des effectifs de la région.

Source : Clap 2009 (Insee).

Le rayonnement de la filière régionale est tel que 122 800 salariés travaillent dans des établissements hors de la région contrôlés par un centre de décision nordiste. De par le contrôle exercé sur des établissements en dehors du Nord-Pas-de-Calais, la filière régionale présente un degré d'ouverture sur la scène nationale bien plus marqué qu'ailleurs. Par ailleurs, sur 98 000 salariés dans des établissements du Nord-Pas-de-Calais, une majorité (50 700, soit 51,7 %) dépendent d'un centre de décision de la région. Ailleurs en France, la part des effectifs autonomes est beaucoup plus faible : seuls 45,7 % des effectifs d'une région dépendent d'un centre de décision de la région concernée, tandis que 54,3 % des effectifs dépendent d'un centre de décision extérieur au territoire.

UN TAUX DE DÉPENDANCE RELATIVEMENT FAIBLE

Cette particularité nordiste est confortée par l'examen du taux de dépendance et du taux de contrôle. Le taux de dépendance mesure le rapport entre les effectifs salariés de la région qui dépendent de centres de décision situés en dehors de la région et l'ensemble des effectifs de la région. Le taux de contrôle mesure le rapport entre les

effectifs situés hors de la région contrôlés par des centres de décision de la région et le total des effectifs contrôlés par les centres de la région.

Ainsi, les établissements de la région dépendent relativement peu de centres de décision situés en dehors de la région. Avec un taux de 48,3 %, soit 3,2 points en-dessous de la moyenne France de province, la région est parmi celles présentant le plus faible taux de dépendance. L'effet est encore plus marquant pour le taux de contrôle qui frôle les 71 %, loin devant toutes les autres régions, y compris l'Île-de-France. Cela reflète une forte propension des entreprises de la région à se développer hors de ses frontières. C'est aussi le signe d'un véritable dynamisme entrepreneurial dans cette filière où des entrepreneurs de la région ont été à l'origine de la création d'enseignes aujourd'hui d'envergure nationale ou internationale [Graphique 2](#).

La présence de sièges sociaux dans la région détermine le profil et la rémunération des salariés de l'industrie du commerce.

UNE PROPORTION DE CADRES PLUS IMPORTANTE QU'AILLEURS

Si la part des cadres de l'industrie du commerce est comparable à la moyenne des autres secteurs de la région, elle y est plus élevée qu'au niveau national. Ainsi, dans la filière, la région Nord-Pas-de-Calais compte 12,6 % de cadres contre 7,6 % pour la France métropolitaine et 6,9 % pour la France de province [Tableau 4](#). Dans d'autres secteurs d'activité du Nord-Pas-de-Calais, l'influence des qualifications requises est plus mesurée. C'est le cas de l'industrie manufacturière ou des activités de services rendus aux personnes. Ces dernières placent la région au 6^e rang national en nombre de cadres alors que le Nord-Pas-de-Calais est la 4^e région la plus peuplée de France.

Au niveau national, 53 % des cadres sont employés dans l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail contre 29 % dans la région. En revanche, la proportion de cadres chefs de produits est plus élevée en Nord-Pas-de-Calais : 12 % contre plus de 9 % au niveau national. C'est surtout le cas pour les cadres commerciaux des grandes entreprises, typiquement des cadres en centrale dans les sièges sociaux, dont la part est de 10 % dans la région contre 3 % au niveau national.

Tableau 3 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS EN FONCTION DE LA LOCALISATION DU CENTRE DE DÉCISION

Unités : nombre, %

Type d'établissements	Salariés	Nord-Pas-de-Calais	Moyenne des régions hors IDF	Moyenne des régions France métropolitaine
Établissements localisés dans la région	98 088	44,4	83,0	74,3
<i>Dont effectifs autonomes</i>	50 706	51,7	45,7	49,1
<i>Dont effectifs dépendants de la zone</i>	47 382	48,3	54,3	50,9
Établissements en dehors de la région, dépendants de la région	122 736	55,6	17,0	25,7
Total	220 824	100,0	100,0	100,0

Note de lecture : ce tableau présente les dénombrements de salariés travaillant dans l'industrie du commerce, selon la localisation de leur établissement d'appartenance et selon la localisation du siège social de leur entreprise. Ainsi, 50 706 salariés travaillent dans un établissement du Nord-Pas-de-Calais dont le siège social est également localisé dans la région, tandis que 47 382 salariés travaillent dans un établissement du Nord-Pas-de-Calais dont le siège social est implanté dans une autre région. Dans le premier cas, il s'agit d'effectifs dits "autonomes" (51,7 % des effectifs localisés dans la région) ; dans le second cas, les effectifs sont dits « dépendants » (48,3 % des effectifs de la région) car ils dépendent d'un centre de décision externe à la région. Par ailleurs, les sièges sociaux de la région Nord-Pas-de-Calais contrôlent des établissements situés dans d'autres régions françaises, dans lesquels travaillent 122 736 salariés relevant de l'industrie du commerce. Au total, 220 824 salariés travaillent soit dans des établissements localisés en Nord-Pas-de-Calais, soit dans des établissements localisés dans d'autres régions mais sous contrôle de centres de décision localisés en Nord-Pas-de-Calais. Dans cet ensemble, la proportion d'effectifs travaillant dans d'autres régions et dépendants de centres du Nord-Pas-de-Calais, à 55,6 %, est la plus élevée des régions françaises. Source : Clap 2009 (Insee).

Tableau 4 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES SOCIALES AU SEIN DE LA FILIÈRE EN 2009

Unités : nombre, %

	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total (en volume)
Région Nord-Pas-de-Calais	0,3	12,6	10,9	61,2	15,0	99 091
France métropolitaine	0,5	7,6	11,0	69,1	11,8	1 246 410
France de province	0,5	6,9	10,8	69,8	12,0	1 029 825

Source : Clap 2009 (Insee).

Les professions intermédiaires se trouvent principalement dans l'exploitation des magasins de vente : 31 % en France métropolitaine contre 26 % dans la région. La grande différence entre le niveau national et régional tient au poids important des techniciens commerciaux et représentants dont la part est très nettement supérieure en France métropolitaine à celle de la région : 24 % contre 5 %. On peut y voir le fait qu'ils soient rattachés non pas au siège mais aux régions qu'ils couvrent. Les écarts sont moins conséquents pour les chefs de petites surface de vente : respectivement 13 % contre 10 %.

Pour les employés, caissiers, vendeurs, magasiniers, les proportions sont comparables entre la France et le Nord-Pas-de-Calais.

Chez les ouvriers, les contrastes entre métiers sont également marqués. Ainsi, les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition sont 14 % en France alors qu'ils pèsent pour un tiers en Nord-Pas-de-Calais, très probablement du fait des établissements de vente à distance.

Habituellement, à secteur donné, le Nord-Pas-de-Calais présente un salaire moyen légèrement en retrait. Dans l'industrie du commerce, la présence de sièges sociaux, les qualifications requises et le profil des salariés, placent les rémunérations au-delà des standards nationaux. Du fait de la surreprésentation des cadres, les masses salariales sont plus élevées dans la région qu'au niveau national. Ainsi, le salaire annuel brut moyen est de 28 500 € en Nord-Pas-de-Calais contre 25 900 € au niveau national, voire de 24 900 € en France de province.

LES ZONES D'EMPLOI DE LILLE ET ROUBAIX-TOURCOING CONCENTRENT LES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE

Les zones d'emploi (ZE) de Lille et Roubaix-Tourcoing rassemblent à elles deux 1 682 établissements et près de 49 000 salariés soit 34 % des établissements et près de la moitié des salariés du cœur de l'industrie du commerce de la région.

Leurs typologies au regard de l'industrie du commerce diffèrent toutefois. Ainsi, les salariés des établissements autonomes représentent 15 % des effectifs de la ZE de Lille mais 5 % de celle de Roubaix-Tourcoing. La part des effectifs salariés dépendant de centres de décision hors zone atteint 40 % dans la ZE de Lille contre moins de 10 % pour Roubaix-Tourcoing. Enfin si 45 % des effectifs d'établissements situés hors de la ZE de Lille en dépendent, ils dépassent les 85 % pour celle de Roubaix-Tourcoing.

Conséquence de ces répartitions, le taux de contrôle de la ZE de Lille s'élève à 80 %, celui de Roubaix-Tourcoing frôle les 95 %. Concernant la dépendance, les taux montent à 73 % pour Lille et à 66 % pour Roubaix-Tourcoing. Au sein de ces deux ZE, le salaire brut par ETP est proche : 33 000 € par an pour Lille et 32 400 € pour Roubaix-Tourcoing. C'est bien plus que les 28 500 € en moyenne régionale. Il est vrai que la part des cadres supérieurs y atteint respectivement 21 et 18 %.

Encadré 1 : LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC L'INDUSTRIE DU COMMERCE : LE HALO

L'industrie du commerce ne peut fonctionner sans l'appui d'autres secteurs d'activité. Mesurer précisément cet impact nécessiterait une enquête de type filière. Par une approche nationale du lien existant entre l'industrie du commerce et les autres secteurs (Tableau des Entrées Intermédiaire de la Comptabilité Nationale), celui-ci peut être extrapolé et donc estimé au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il s'agit toutefois d'une approche limitée, la réalité des taux de liaison à l'échelle régionale pouvant être distincte des résultats nationaux. D'une part, des établissements de l'industrie du commerce peuvent rechercher des services à proximité et jouer sur un effet « cluster », c'est-à-dire sur la concentration des établissements et des activités dans les agglomérations régionales pour dégager des synergies. Dans cette optique correspondant à l'économie des filières, les taux de liaisons dans la région seront plus élevés qu'en moyenne nationale, et l'emploi du halo sera supérieur aux estimations ici établies. À l'inverse, certains services peuvent ne pas exister dans la région ou présenter des gammes qui vont relever, au cas par cas, de la région ou d'un autre territoire. En particulier certaines prestations parmi les plus avancées peuvent être délivrées par des sociétés de service en Île-de-France. Dans ce cas, les taux de liaisons dans la région seront plus faibles qu'en moyenne nationale, et l'emploi du halo légèrement inférieur aux estimations. Ainsi, pour les emplois tertiaires à forte valeur ajoutée moins bien représentés dans la région, le lecteur pourra garder à l'esprit une possible surestimation dans les effectifs auxquels conduit l'approche ici retenue.

Au total, près de 445 700 ETP sont impactés par l'industrie du commerce en France dont 24 400 en Nord-Pas-de-Calais. Certains secteurs se démarquent à la fois par l'intensité de la liaison aux industries du commerce et par le volume d'emploi concerné. Ainsi, le secteur des transports (y compris fret dans les domaines routiers, ferroviaires et aériens) avec un coefficient de liaison de 7,9, compte pour 3 600 emplois en Nord-Pas-de-Calais potentiellement liés à la filière des industries du commerce, soit presque 15 % des emplois induits. D'autres secteurs, tout en ayant un coefficient de liaison très élevé, portent sur des effectifs moindres car relevant d'activités ciblées, souvent à forte valeur ajoutée. Ainsi, le domaine de la publicité et des études de marché, avec un coefficient de liaison de 12,5, représente un peu plus de 600 emplois potentiellement liés en Nord-Pas-de-Calais.

Secteurs du halo (approche selon les nomenclatures CPF et NAF, 2003 et 2008)	Coefficient	France métropolitaine			Nord-Pas-de-Calais		
		Effectifs totaux (en ETP)	Effectifs du halo (en ETP)	Part des effectifs du halo par secteur	Effectifs totaux (en ETP)	Effectifs du halo (en ETP)	Part des effectifs du halo par secteur
Services personnels + éducation marchande*	3,19	1 592 009	50 785	11,4	120 121	3 832	15,7
Transports ferroviaire + routier de voyageurs + routier de fret + transports aériens	7,90	721 292	62 828	14,1	39 447	3 578	14,7
Hôtels et restaurants*	8,85	767 386	67 914	15,2	30 962	2 740	11,2
Fabrication + industries + extraction	1,08	2 752 420	29 726	6,7	182 422	1 970	8,1
Intermédiation financière	6,03	495 865	29 901	6,7	24 771	1 494	6,1
Sécurité + nettoyage + services divers	3,44	759 653	26 132	5,9	41 979	1 444	5,9
Services professionnels + administration d'entreprises	3,58	488 578	17 491	3,9	29 690	1 063	4,4
Manutention, entreposage + organisation du transport de fret	5,61	247 322	13 875	3,1	16 779	941	3,9
Promotion, gestion immobilière + location immobilière	8,46	221 281	18 720	4,2	10 707	906	3,7
Santé humaine marchande	0,73	1 903 705	13 897	3,1	120 418	879	3,6
Télécom poste et de courrier	5,08	353 416	17 954	4,0	17 213	874	3,6
Commerce de gros, intermédiaires	1,58	923 458	14 591	3,3	45 250	715	2,9
Publicité et études de marché	12,52	113 076	14 157	3,2	5 080	636	2,6
Édition + imprimerie + reproduction + activités informatiques	2,97	505 250	15 006	3,4	21 144	628	2,6
Commerce et réparation automobile	3,00	346 482	10 394	2,3	19 476	584	2,4
Autres**	ns	7 861 193	42 326	9,5	463 241	2 076	8,5
Total	///	20 052 386	445 697	100,0	1 188 700	24 361	100,0

* Il s'agit notamment d'établissements implantés au sein de zones d'activités commerciales et de centres commerciaux dont la clientèle est étroitement liée à la fréquentation de ces centres.

** rassemble 13 secteurs.

ns : non significatif.

/// : absence de résultat dû à la nature des choses.

Note de lecture : le commerce représente 12,52 % des débouchés de la branche publicité et études de marché. La branche publicité et études de marché emploie environ 113 100 personnes en équivalent temps plein au niveau national. Parmi ces emplois, 14 200 sont concernés par le commerce (12,52 % × 113 100). Au final, la branche publicité et études de marché concentre 3,2 % des emplois du halo de l'industrie du commerce en France métropolitaine.

Source : Clap 2009 (Insee), nomenclature de la classification des produits française et nomenclature d'activités françaises.

Encadré 2 : SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

- L'industrie du commerce a été définie en concertation avec le Pôle de Compétitivité des Industries du Commerce, le Conseil Régional et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, comme l'ensemble des entreprises du commerce de détail ou affiliées non artisanales d'au moins quatre salariés. Aux activités classées dans la nomenclature d'activité en commerce de détail hors automobile s'ajoutent le commerce de détail d'équipements automobiles et les centrales d'achat alimentaires, non alimentaires et de carburant. Certaines activités ont, de plus, été écartées telles les commerces sur les marchés, les bureaux de tabac ou encore les pharmacies.
- Les données sur l'emploi et les rémunérations proviennent du dispositif Connaissance Locale de l'Appareil Productif (Clap). Le champ de l'étude a été défini à partir du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) et de l'enquête sur les Liaisons Financières (Lifi). Cette dernière a permis aussi de définir le périmètre des groupes. Les catégories socio-professionnelles sont tirées des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). En ce qui concerne le halo de l'industrie du commerce, les coefficients pour déterminer les emplois induits ont été tirés du Tableau des Entrées Intermédiaires des Comptes Nationaux de 2003 en base 2000.

Pour en savoir plus

- Les lettres d'information du PICOM.
- « Les pôles de compétitivité en France », DGCIS-DATAR, 2011.
- « Les pôles de compétitivité, que peut-on en attendre ? », CEPREMAP, Gilles Duranton, Philippe Martin, Thierry Mayer, Florian Mayneris, 2008.

Site internet

@ www.picom.fr

Suivi partenarial

Patrick Brunier, *Délégué Général du Pôle des Industries du Commerce*

Laurent Matuszczak, *Direction de l'Action Économique, Conseil régional*

Muriel Follebout, *chargée de mission Développement Économique, Direccte*